



LA VIE DES TITRES PROFESSIONNELS

N°38 - nov 2024



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| LES DERNIERES PARUTIONS AU JOURNAL OFFICIEL | 4 |
| LES PROCHAINS TITRES AVEC DATES D'EFFET A TROIS MOIS | 8 |
| LES PROCHAINS TITRES ARRIVANT A ECHEANCE A TROIS MOIS | 9 |
| LA PROGRAMMATION DES FUTURES JOURNEES DE LA CERTIFICATION | 10 |

Introduction

Cette nouvelle version du Journal de la Vie des Titres (JVT) paraîtra mensuellement.

Destinée à l'ensemble des centres agréés par le ministère du Travail, elle a pour vocation de vous informer sur l'actualité des titres professionnels à partir des parutions au Journal Officiel.

Vous trouverez tous les éléments constitutifs des titres professionnels tels que la date d'effet, la date d'échéance, le niveau ainsi que la commission professionnelle consultative dont dépend le titre.

Dans le cas d'une modification ou d'une révision d'un titre professionnel une attention particulière sera portée sur les principaux changements issus de l'analyse du métier visé ainsi que les correspondances entre les blocs de compétences lorsqu'elles existent mais également les éventuelles adaptations ou changements de plateaux de certification.

Une rubrique du journal est consacrée aux titres arrivant à échéance au cours du prochain trimestre ainsi qu'un récapitulatif des titres ayant une date d'effet qui s'appliquera dans ce même laps de temps pour vous permettre d'anticiper vos organisations.

Enfin, le journal vous informe des futures dates de journées de la certification. Ces journées sous forme de webinaires sont ouvertes à tous sur inscription.

Elles sont dédiées aux titres professionnels du ministère du Travail en création ou en révision et vous permettent d'être en relation directe avec les ingénieurs de formation sectoriels de la direction de l'ingénierie de l'Afpa qui pourront vous apporter des informations complémentaires sur les évolutions des référentiels et répondre à vos questions.

Ils seront bientôt accessibles en format podcast sur les sites [responsable de session](#) et [jury du titre](#).

Pour toute information complémentaire un courriel est à votre disposition : journalviedestitres@afpa.fr.

Pour mieux vous repérer, ci-dessous la légende qui reprend l'état de publication au Journal Officiel des titres professionnels concernés.

Légendes :



Modification* : le titre a nécessité une modification inscrite au Journal Officiel



Création* : un nouveau titre a été créé et vient d'être inscrit au Journal Officiel



Prorogation* : la durée de vie du titre a été prolongée pour une durée déterminée



Révision* : le contenu d'un titre a été revu et réactualisé

Les dernières parutions au Journal Officiel

Parution au JO au mois d'octobre

JO du 05/10/2024

R [Arrêté du 26 septembre 2024](#) portant **révision** du titre professionnel de **conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules (CTRMTV)**. Niveau : 3

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 31 décembre 2024**. Commission professionnelle consultative « Mobilité et logistique ».

Fiche RNCP : [39795](#)

Journée de la certification : 18/09/24

Nécessitant une évolution de plateau de certification : le plateau technique doit inclure obligatoirement un véhicule articulé.

Le nouveau millésime inclue un renforcement des heures de pratique, conduite et manœuvres, renforcement jugé nécessaire par les professionnels du transport. Ceux-ci ont également plébiscité la création d'une nouvelle compétence relative aux réglementations des transports. Ainsi équipés en pratique et en connaissances réglementaires, les titulaires sont pleinement employables et opérationnels dès l'obtention du titre professionnel et du permis de conduire de la catégorie correspondante.

Les modalités d'évaluation restent semblables aux précédentes avec une possibilité pour les personnels encadrants sédentaires d'être membre de jury sous certaines conditions.

Le titre CTRMTV n'a pas de correspondances avec d'autres certifications et ne comporte qu'un seul bloc de compétences. L'obtention de ce titre professionnel autorise la délivrance de la catégorie CE du permis de conduire ainsi que de la qualification initiale de conducteur du transport routier de marchandises prévue par l'article R. 3314-4 du code des transports.

R [Arrêté du 26 septembre 2024](#) portant **révision** du titre professionnel de **conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (CTRMP)**. Niveau : 3

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 31 décembre 2024**. Commission professionnelle consultative « Mobilité et logistique ».

Fiche RNCP : [39796](#)

Journée de la certification : 18/09/24

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Le nouveau millésime inclue un renforcement des heures de pratique, conduite et manœuvres, renforcement jugé nécessaire par les professionnels du transport. Ceux-ci ont également plébiscité la création d'une nouvelle compétence relative aux réglementations des transports. Ainsi équipés en pratique et en connaissances réglementaires, les titulaires sont pleinement employables et opérationnels dès l'obtention du titre professionnel et du permis de conduire de la catégorie correspondante.

Les modalités d'évaluation restent semblables aux précédentes avec une possibilité pour les personnels encadrants sédentaires d'être membre de jury sous certaines conditions.

Il n'est pas prévu de période en entreprise. Cependant le titre CTRMP peut être mis en œuvre dans le cadre de l'alternance ce qui favorise la pratique professionnelle des candidats sous la forme de conduite encadrée (selon l'arrêté du 5 janvier 2023).

Le titre CTRMP n'a pas de correspondances avec d'autres certifications et ne comporte qu'un seul bloc de compétences. L'obtention de ce titre professionnel autorise la délivrance de la catégorie C du permis de conduire ainsi que de la qualification initiale de conducteur du transport routier de marchandises prévue par l'article R. 3314-4 du code des transports.

R

[Arrêté du 1er octobre 2024](#) portant **révision** du titre professionnel d'**exploitant régulateur en transport routier de voyageurs** (ERTRV). Niveau : 5

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 27 décembre 2024**. Commission professionnelle consultative « Mobilité et logistique ».

Fiche RNCP : [39792](#)

Journée de la certification : 10/09/24

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Les blocs de compétences dans le référentiel de ce nouveau millésime sont inversés par rapport au millésime précédent afin de tenir compte de l'ordre chronologique des tâches quotidiennes réalisées par l'exploitant régulateur. Cependant, la présente version comporte le même nombre de blocs de compétences et de compétences.

En supplément de l'actualisation des compétences, connaissances et savoir-faire, le titre prend désormais en compte les situations de handicap.

Comme dans le précédent millésime, une période en entreprise est obligatoire, d'une durée minimale de 175 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles "Réguler et piloter les opérations de transport routier de voyageurs" et porte sur la compétence "Assurer les missions de régulation et le suivi de l'activité". Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.

Le tableau de correspondance du RE :

| | Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs Arrêté du 13/08/2019 | | Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs Arrêté du 00/00/0000 |
|-----|---|-----|---|
| CCP | Élaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs | CCP | Élaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs |
| CCP | Piloter et réguler les opérations de transport routier de voyageurs | CCP | Réguler et piloter les opérations de transport routier de voyageurs |

JO du 08/10/2024

P [Arrêté du 20 août 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel de **technicien de maintenance d'engins et de matériels « machinisme agricole »** (TMEM-MA). **Niveau : 4**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de deux ans à compter du 26 décembre 2024**. Commission professionnelle consultative « agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces ».

Fiche RNCP : [37278](#)

R [Arrêté du 1er octobre 2024](#) portant **révision** du titre professionnel d'**encadrant technique d'insertion** (ETI). **Niveau : 4**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 8 novembre 2024**. Commission professionnelle consultative « Cohésion sociale et santé ».

Fiche RNCP : [39794](#)

Journée de la certification : 17/09/24

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

L'analyse du travail qui a été menée lors de la révision du titre a permis l'apparition d'évolutions, notamment :

- L'ajustement de 2 compétences pour mieux situer le rôle de l'ETI par rapport à sa Direction et au Conseiller en insertion professionnelle :
 - « Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion »
 - « Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés »
- La prise en compte des évolutions du métier
- La prise en compte du handicap, de la transition écologique et du numérique
- La création d'une nouvelle compétence transversale « Respecter des règles et des procédures », reformulation et actualisation du contenu des trois autres compétences transversales en accord avec le référentiel de compétences transversales validées par la DGEFP.

Des changements dans les modalités d'évaluation ont été apportés :

- Actualisation des critères d'évaluation en lien avec le REAC et ses orientations

- Ajustement du contenu de la production écrite de la partie 1 et de la partie 2 en cohérence avec le REAC
- Ajustements de la taille des productions écrites et harmonisation de la mise en page (police Arial 11, interligne 1,15)
- Mise en situation professionnelle
 - Clarification sur l'objet de la séance
 - Profil des apprenants spécifié
- Réorganisation de certaines informations données dans le RE pour faciliter la compréhension

La révision du titre intègre une période en entreprise obligatoire de 350 heures pour le TP et une déclinaison de 105 heures pour les CCP 1 et 3 et 140 heures pour le CCP 2.

Tableau de correspondance du RE :

| | Encadrant technique d'insertion Arrêté du 18/07/2019 | | Encadrant technique d'insertion Arrêté du 04/10/2024 |
|-----|---|-----|---|
| CCP | Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion | CCP | Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion |
| CCP | Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion | CCP | Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion |
| CCP | Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion | CCP | Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion |

Autres correspondances :

- Correspondance unilatérale de Formateur professionnel d'adultes (FPA) vers ETI entre les blocs « Concevoir et préparer la formation et Animer une formation » et « évaluer les acquis des apprenants » (FPA) et « Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion » (ETI).
- Correspondance réciproque entre « Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé » (Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé - MA) et « Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion » (ETI).

JO du 25/10/2024

P

[Arrêté du 15 octobre 2024](#) portant **prorogation** du titre professionnel de **conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil** (CDTBGC). **Niveau : 5**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications sous le même intitulé pour **une durée d'un an à compter du 21 octobre 2025**. Commission professionnelle consultative « construction ».

Fiche RNCP : A venir

Les prochains titres avec dates d'effet à trois mois

Titres avec date d'effet entre novembre 2024 et janvier 2025

| Code Titre | Intitulé | Sigle | Code RNCP | Date d'effet |
|------------|--|--------|-----------------------|--------------|
| TP-01406 | Responsable-coordonnateur services au domicile | RCSAD | 39539 | 01/11/2024 |
| TP-00448 | Encadrant technique d'insertion | ETI | 39794 | 08/11/2024 |
| TP-00065 | Mécanicien réparateur de motocycles | MRM | 39538 | 24/11/2024 |
| TP-00356 | Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs | ERTRV | 39792 | 27/12/2024 |
| TP-00070 | Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur | CTRMP | 39796 | 31/12/2024 |
| TP-00048 | Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules | CTRMTV | 39795 | 31/12/2024 |

Les prochains titres arrivant à échéance à trois mois

Titres arrivants à échéance entre novembre 2024 et janvier 2025

| Code Titre | Intitulé | Sigle | Code RNCP | Date d'échéance |
|------------|--|--------|-----------------------|-----------------|
| TP-00448 | Encadrant technique d'insertion | ETI | 34336 | 08/11/2024 |
| TP-00065 | Mécanicien réparateur de motocycles | MRM | 35936 | 23/11/2024 |
| TP-00301 | Infographiste metteur en page | IMEP | 37943 | 30/11/2024 |
| TP-00356 | Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs | ERTRV | 34372 | 27/12/2024 |
| TP-00070 | Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur | CTRMP | 38559 | 31/12/2024 |
| TP-00048 | Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules | CTRMTV | 38558 | 31/12/2024 |
| TP-01374 | Assistant immobilier | AI | 34441 | 07/01/2025 |

La programmation des futures journées de la certification

Prochaines journées de la certification entre novembre 2024 et janvier 2025

Retrouvez l'ensemble des référentiels nécessaires au bon déroulement des webinaires sur l'espace [Employeur – Candidat – Acteur](#).

| Tertiaire | | | | | |
|--------------------------|------------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| | Dates / Horaires | Lieux / Modalités | Ingénieur de formation | Personne organisatrice | Intervenant Direction des Certifications |
| Agent Magasinier (AM) | 11/12/2024 09 h 30 à 12 h 30 | Visio | Christine Moreau | Romain Marchal | |

Pour tout renseignement et inscription :

Romain MARCHAL, romain.marchal@afpa.fr

Naïma EL BACHA, naima.elbacha@externe.afpa.fr

| BTP | | | | | |
|--|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | Dates / Horaires | Lieux / Modalités | Ingénieur de formation | Personne organisatrice | Intervenant Direction des Certifications |
| Pas de journée de la certification prévue à cette période. | | | | | |

Pour tout renseignement et inscription :

Christine VERGUET, christine.verquet@afpa.fr

Isabelle BOUSQUET, isabelle.bousquet@afpa.fr

Industrie

| Secteur / Titre | Dates / Horaires | Lieux / Modalités | Ingénieur de formation | Personne organisatrice | Intervenant Direction des Certifications |
|---|-----------------------------|-------------------|---|------------------------|--|
| Monteur qualifié d'équipements industriels (MQEI) Chaudronnier formeur aéronautique (CFA) Dessinateur projeteur en tuyauterie et chaudronnerie industrielle (DPTCI) Horloger Technicien supérieur physicien chimiste (TSPC) | 19/11/2024 09h00 - 17h00 | Visioconférence | DEGRANGE Ludovic PICOSSON Didier MERAIHIA Karim DERRE Philippe DROUILLOT Yannick | FROMENT Sylvie | Franck MILLET |

Pour tout renseignement et inscription :

Laurenne PEUZET, laurenne.peuzet@afpa.fr

Direction de la publication

Marylin Andrey

Directrice des Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Rédaction

Aurélien TAMISIER

Chef de Projet Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Viviane BACH

Cheffe de Projet Prospective

Direction de l'ingénierie et de l'innovation



Ce document est réalisé par l'Afpa, pour le compte du ministère, dans le cadre des missions nationales de service public qui lui sont confiées par le ministère du travail.